



Des accusations prises très au sérieux

SANTÉ A Saxon, les accusations de maltraitance formulées à l'encontre de l'EMS Les Sources ont fait l'effet d'une onde de choc. L'institution prend ces dénonciations au sérieux.

PAR **PASCAL.GUEX@LENOUVELLISTE.CH**



L'EMS Les Sources à Saxon se retrouve dans la tourmente... médiatique. WWW.REGISCOLOMBO.CH



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Des images de seniors souffrant d'hématomes, un homme baignant dans son sang, des pensionnaires livrés à eux-mêmes et dans l'attente d'un suivi à leurs appels au secours: c'est le portrait de l'EMS Les Sources de Saxon dressé dimanche soir par l'émission «Mise au point» de la RTS. «Nous prenons ces accusations très au sérieux.» Directeur de l'établissement médico-social Les Sources à Saxon,



Nous avons rencontré tout le personnel la semaine dernière et toutes les familles ont été invitées jeudi passé. Nous avons reçu beaucoup de messages de soutien.»

MARC PITTET
DIRECTEUR DE L'EMS
LES SOURCES À SAXON

Marc Pittet ne se dérobe pas. Quelques heures après la diffusion d'un reportage révélant «de forts soupçons de maltraitance», les responsables de Tertianum, qui a repris la gestion de cet établissement médico-social ouvert en 2015 par le groupe Boas, disent vouloir jouer cartes sur table. «Nous n'avons que des lettres anonymes. Aucune plainte officielle ne nous est parvenue», affirme Nicolas Crognaletti, COO Romandie et Tessin d'un groupe qui gère

pas moins de 80 établissements du même genre en Suisse.

Forts soupçons de maltraitance

L'enquête de «Mise au point» se base sur le témoignage d'un infirmier qui a travaillé trois mois dans le home de Saxon avant d'être licencié. «Nous avons rencontré tout le personnel la semaine dernière et toutes les familles ont été invitées jeudi passé. Nous avons reçu beaucoup de messages de soutien», assure Marc Pittet. Le directeur de Saxon va plus loin. «Le personnel est très triste et choqué par ces accusations». Mais pourquoi dès lors n'avoir pas défendu l'institution devant les caméras? Pour Nicolas Crognaletti, «il ne semblait pas adéquat de rendre public certains éléments avant d'avoir vu les services concernés». Marc Pittet précise que Les Sources sont en contact avec le Service de protection des travailleurs et le Service de la santé du canton du Valais. «Ils sont venus nous auditer le 25 juin et nous attendons leur rapport qui sera présenté à l'ensemble du personnel par le Service de protection des travailleurs.» L'audit avait été annoncé par les autorités. Ses résultats seront publiés le 28 août.

Pas de plainte auprès des syndicats

A ce jour, Tertianum affirme n'avoir reçu aucune plainte de familles. «Et nous n'avons pas eu de contact avec le syndicat». Rita Théoduloz, des syndicats chrétiens du Valais,

confirme n'avoir pour l'instant reçu aucune plainte. Il n'en reste pas moins que Tertianum dit prendre les accusations formulées par l'infirmier Robson Roduit très au sérieux. «Nous analysons de près les dénonciations. Nous avons une politique très stricte avec une tolérance zéro lorsqu'il s'agit de maltraitance.» Même tactique avec le traitement de la dizaine de lettres anonymes qui dénonçaient des conditions de travail qualifiées d'inacceptables. «Nous avons tout de suite pris contact avec le Service de protection des travailleurs. Ensuite, nous avons affiché dans l'établissement ces courriers», précise Marc Pittet. Qui dit avoir dressé un état des lieux très précis. «Notre dotation en personnel est contrôlée régulièrement et nous ne sommes pas en sous-effectif.» Il n'en reste pas moins que les besoins des Sources de Saxon – comme ceux des autres EMS de Suisse – varient en fonction de la prise en charge des résidents. «Chaque mois, nous établissons un calcul afin de déterminer les dotations exigées en lien avec la directive du canton.»

L'AVALEMS ne commente pas

Contactée, Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'Etat en charge de la santé, n'a pas souhaité réagir avant d'avoir lu les rapports de l'audit. Du côté de l'Association valaisanne des établissements médico-sociaux (AVALEMS), on se



refuse à tout commentaire, estimant qu'il s'agit d'un cas spécifique lié à un EMS en particulier. Le directeur Arnaud Schaller se contente de rappeler qu'une enquête est en cours.

4 QUESTIONS À...

BARBARA LANTHEMANN
DÉPUTÉE ET PRÉSIDENTE DU PSVR



«Le service de la santé doit mieux faire son travail»

Barbara Lanthemann, suite à l'émission de «Mise au Point», vous avez décidé de faire une dénonciation pénale contre inconnu pour les agissements à l'EMS de Saxon. Pourquoi?

Parce que les faits dénoncés sont graves et qu'une enquête doit pouvoir se faire. J'ai eu accès aux lettres anonymes et on y parle autant de maltraitance que de problèmes dans la gestion du personnel. J'ai aussi demandé à la commission de la santé du Grand Conseil de s'intéresser à ce qui se passe dans ce home. Comme le Grand Conseil l'avait fait à l'époque pour celui de Vex.

Mais selon le service de la santé, une procédure est en cours et

les résultats sont attendus prochainement.

On ne peut pas baser toute une procédure sur une visite dans l'EMS qui, en plus, a été annoncée. Aujourd'hui, le service de la santé doit pouvoir pratiquer des contrôles inopinés dans les homes de ce canton pour vérifier vraiment cet aspect de maltraitance. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

«Le Nouvelliste» avait publié une enquête sur le sujet en novembre 2019 avec plusieurs témoignages anonymes évoquant un sujet tabou dont l'ampleur est difficile à mesurer. Vous êtes d'accord?

Nous devons nous donner les moyens de connaître réellement l'ampleur du phénomène de la maltraitance dans nos EMS et à ce niveau, le service de la santé doit mieux faire son travail. J'ai l'impression aujourd'hui que lorsqu'il y a un problème, il fait plutôt de la rétention d'informations.

La cheffe du département concerné est votre conseillère d'Etat, vous lui avez parlé depuis l'émission?

Oui, je l'ai appelée dimanche soir. Elle a aussi été choquée par les images et m'a promis de se renseigner très sérieusement sur cette procédure en cours. VF